

ALLIANCE
DES COLLECTIVITÉS
**POUR LA QUALITÉ
DE L'AIR**

BILAN

LES ASSISES NATIONALES DE LA QUALITÉ DE L'AIR

15 & 16 octobre 2024
à Grenoble

Grenoble Alpes Métropole

1 place André Malraux
38000 Grenoble

Contact

Fanchon : 06 80 48 99 32
Lorène : 06 32 75 39 87

Notre organisation

Tous nos projets
alliancequaliteair.fr

Sommaire



Le Mot de la Présidente

Cécile Cenatiempo revient sur les enjeux et les perspectives des Assises nationales de la qualité de l'air à Grenoble.

page 5



#1 Table ronde

4 expert·e·s pour échanger sur l'urgence sanitaire et les seuils à atteindre en 2030 avec la nouvelle directive européenne.

page 6



#2 Table ronde

4 élu·e·s pour parler des enjeux de la nouvelle directive européenne et échanger sur l'intégration de ces enjeux dans un mandat local.

page 8

Ateliers thématiques

17 ateliers thématiques pour comprendre et répondre aux enjeux actuels : agriculture, qualité de l'air intérieure, communication, financement, chauffage au bois, mobilité, polluants émergents, pollens, brûlage de déchets verts...

page 10





Visites de terrain

6 visites de terrain dans Grenoble pour découvrir les projets mis en oeuvre, s'inspirer et découvrir de nouvelles pratiques et 1 animation pour comprendre les enjeux de qualité de l'air avec la fresque d'Atmo Aura.

page 26



Ressources

Un espace pour retrouver les ressources présentées lors des tables rondes et ateliers pendant les Assises.

page 28



Revue de presse

Retour sur les publications presse suite aux Assises nationales de la qualité de l'air.

page 30

Un événement organisé avec :



Editeur

Alliance des collectivités pour la qualité de l'air
Centre administratif
1 parc de l'Etoile
67000 Strasbourg

Rédaction

Fanchon Barbat-Lehmann

Design graphique

Lorène Di Michele

Crédit image

Lara Balais / Grenoble Alpes Métropole ; Freepik, Unsplash

Dépôt légal

Décembre 2024

CHIFFRES CLÉS

2024

160

PARTICIPANTS



45

COLLECTIVITES



80

INTERVENANTS



2

**TABLES
RONDES**



17

ATELIERS



6

**VISITES
DE TERRAIN**



2

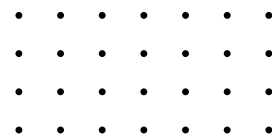
**EXPOSITIONS
SUR LES
ENJEUX DE LA
QUALITÉ DE
L'AIR**

1

**ANIMATION
POUR
DÉCOUVRIR
LE PYLÔNE
GRENOBLOIS**

1

**FILM SUR LES
ENJEUX DE
QUALITÉ DE
L'AIR DANS LE
SPORT**



Le mot de la Présidente,

Chers membres de l'Alliance, chères collectivités qui nous rejoignent, chers partenaires.

Merci à vous pour votre intérêt et votre participation à cette 2e édition des Assises des collectivités pour l'air que j'ai eu le plaisir d'accueillir à Grenoble.

Nous étions plus nombreux encore que lors de la première édition à Strasbourg en 2022, et nous avons davantage de collectivités présentes, preuve que le sujet de l'air suscite un véritable engouement !

Alors que l'Union européenne a adopté au début du mois d'octobre la nouvelle directive sur la qualité de l'air qui fixe les objectifs à atteindre pour 2030, notre responsabilité est grande. Et votre présence sur ces deux jours témoigne de votre engagement pour cet enjeu majeur de santé publique.

Nous sommes, collectivités locales, au rendez-vous, et nous allons devoir renforcer encore cet engagement, au vu des objectifs qui nous attendent.

Or, les nouvelles coupes budgétaires voulues par la Gouvernement s'inscrivent en contradiction avec ces objectifs : rabotage du fonds vert, baisse de financement de l'électrification des véhicules, fin du plan vélo ... et plus généralement la demande d'économies sur les budgets des collectivités ...

Toutes ces mesures vont à l'encontre des politiques que nous mettons en place et que nous devons renforcer pour assurer un avenir sain et juste aux habitants : développer une mobilité pour tous et toutes, décarbonée, qui pollue le moins possible, construire et rénover des bâtiments mieux isolés, qui consomment moins d'énergie, et une énergie qui doit être la plus propre et locale possible.

Aménager, végétaliser nos villes, mais aussi accompagner les agriculteurs, les maraîchers pour une alimentation qui ne mette pas leur santé en danger, qui leur permette de vivre dignement. Et bien d'autres choses encore.

L'ambition fixée par l'Union européenne pour 2030 est forte, la marche est haute, et nécessaire. Pour la santé des habitants et de notre environnement, nous devons tout mettre en œuvre.

Nous aurons besoin de l'investissement de tous les acteurs à nos côtés pour atteindre cette ambition, et plus loin encore pour respecter enfin les seuils préconisés par l'OMS.

Un grand merci à toutes les structures présentes à nos côtés durant ces deux journées, et qui œuvrent avec nous en ce sens.

Nous allons devoir aller plus loin encore, et nous devons nous y prendre dès maintenant pour mettre en place des mesures de justice sociale et territoriale, pour la santé de toutes et tous.

L'Alliance est fière d'y contribuer, je tiens à remercier les membres de l'association, et inviter celles et ceux qui ne nous ont pas encore rejoints à le faire : face aux enjeux qui nous attendent, nous devons faire front ensemble, au-delà des étiquettes partisanes, parce que la santé n'a pas de couleur politique.

Je vous invite, chers collègues, à rejoindre et renforcer le réseau de l'Alliance, pour protéger et améliorer la santé des habitants, et leur garantir, enfin, de respirer l'air pur auquel ils et elles ont droit.



Cécile Cenatiempo
Présidente de l'Alliance



N'hésitez pas à (re)découvrir la vidéo de l'édition 2024 des Assises ! Rendez-vous en 2026 pour la 3ème édition !



Pollution de l'air : entre urgence sanitaire et seuils à atteindre en 2030 : comment agir ?

#1 Table ronde

Les intervenants :

Jérémie Almosni, Directeur Villes et Territoires Durables à l'ADEME

Catherine Hervieu, Présidente d'Atmo France

Anne Lassman-Trappier, Référente qualité de l'air à France Nature Environnement

Clotilde Pionneau, Ministère de la Transition Ecologique, de l'Energie, du Climat, et de la Prévention des Risques

Lors de cette table ronde, la nouvelle directive européenne sur la qualité de l'air a été abordée sous l'angle de ses objectifs, enjeux, et implications pour les collectivités.

Une directive ambitieuse pour 2030

La nouvelle directive fixe une réduction de 50 % des seuils de pollution liés aux NOx et particules fines (PM) d'ici 2030 dans le but d'atteindre les recommandations de l'OMS. Elle prévoit des méthodes de surveillance renforcées, notamment via l'installation de "super-sites" en zones urbaines et rurales, l'utilisation de modélisation et l'analyse de polluants non réglementés. La transposition dans le droit français est attendue d'ici 2026.

Santé et inégalités sociales : un défi transversal

La qualité de l'air est intrinsèquement liée la santé publique. Les intervenants ont souligné les disparités sociales et territoriales marquantes avec un écart d'espérance de vie atteignant 13 ans selon les zones de résidence, en France. (Source : INSEE). Il est nécessaire de valoriser les bénéfices pour la santé publique et la qualité de vie qu'apportent des mesures efficaces.

Des efforts multisectoriels nécessaires

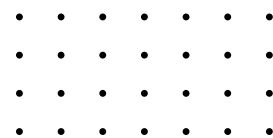
- Mobilité : prioriser le report modal et stopper les financements aux énergies fossiles.
- Résidentiel : accélérer la rénovation énergétique et promouvoir des énergies renouvelables sans combustion.
- Agriculture : réduire l'usage des pesticides et faire évoluer les pratiques agricoles.

L'exemple de Grenoble

La métropole illustre l'efficacité des actions locales, avec 3 252 cheminées remplacées depuis 2015 grâce à la prime Air Bois. Le réseau de chaleur dessert 100 000 logements, un symbole une transition énergétique intégrée.

Vers une approche systémique et inclusive

Les intervenants ont insisté sur la justice sociale et la nécessaire acculturation face aux enjeux de la qualité de l'air.



»» "La qualité de l'air est intrinsèquement liée à la santé publique."

Comment intégrer ces enjeux dans un mandat local : quels constats, quels besoins ?

#2 Table ronde

Les intervenants :

Cécile Cenatiempo, Présidente de l'Alliance des collectivités pour la qualité de l'air

Marine Latham, Directrice générale d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes

Pauline Plagnat-Cantoreggi, Vice-présidente en charge de la transition énergétique à Annemasse Agglomération et élue au Pôle métropolitain du Genevois français

Marc Rollin, Vice-président en charge de la qualité de l'air et de la transition écologique au Grand Anancy

dans l'aménagement du territoire. Elle a souligné l'impact des politiques locales sur la qualité de vie et les enjeux de justice sociale face à la qualité de l'air. Elle appelle à une meilleure reconnaissance de ce sujet dans les politiques publiques.

Cette table ronde a démontré que des stratégies intégrées, des données fiables et une collaboration renforcée peuvent permettre des avancées significatives pour la qualité de l'air, tout en répondant aux enjeux sanitaires et sociaux.

Des actions ambitieuses pour des résultats mesurables

Cécile Cenatiempo, présidente de l'Alliance, a présenté les résultats obtenus pour Grenoble, passé sous les seuils réglementaires depuis 2024. Des politiques publiques ambitieuses ont permis une réduction drastique des pollutions. Ces actions incluent une ZFE, une mobilisation des acteurs locaux et des mesures ambitieuses en mobilité.

Les défis de l'intégration régionale

Marine Latham a abordé les modélisations d'Atmo AURA et les efforts régionaux nécessaires pour répondre aux futures réglementations.

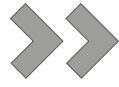
Expérience d'Anancy : un modèle inspirant

Marc Rollin a partagé l'évolution d'Anancy, qui se distingue par ses progrès en qualité de l'air, atteignant la première place selon une étude du Figaro. Les résultats proviennent d'investissements importants et de volontés politiques, incluant des plans d'action qualité de l'air (PQA), capteurs innovants, et des efforts en mobilité active comme la mise en oeuvre de la gratuité des transports publics pendant l'été.

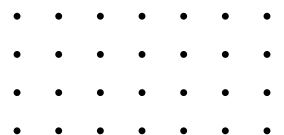
La santé environnementale, un enjeu sous-estimé

Pauline Plagnat-Cantoreggi a mis en avant l'importance de la santé environnementale

"Comment la qualité de l'air nous impacte ? Montrer tous les cobénéfices d'un aménagement du territoire plus égalitaire."



Pour découvrir l'interview de nos 3 élus,
Cécile Cenatiempo, Pauline Plagnat-Cantoreggi et Marc Rollin, rendez-vous sur
notre site internet.



12 résumés des ateliers thématiques

**chauffage au bois, mobilité, pollens,
QAI, polluants émergents, urbanisme...**

EQIS : utiliser les données de santé d'une EQIS dans ses politiques publiques

Intervenant·e·s :

Jean-Marc Yvon, épidémiologiste, Santé Publique France

Sylvie Cassadou, médecin épidémiologiste, CREAI-ORS Occitanie - Centre Régional d'Études et d'Informations pour la Santé et le Handicap, Observatoire Régional de Santé Occitanie

Nevenick Calec, chargé de mission qualité de l'air, Ville de Marseille

Objectifs de l'atelier :

- Découvrir des EQIS menées à plusieurs échelles, leurs objectifs et leurs usages ;
- Utiliser le travail réalisé sur le plus long terme, à l'issue de l'EQIS : à la fois le travail avec les participants, les résultats de l'EQIS, les faire connaître.

Résumé de l'atelier :

L'impact de la qualité de l'air sur la santé n'est aujourd'hui plus à démontrer : maladies respiratoires, cardiovasculaires, neurologiques, endocriniens, faibles poids à la naissance etc. Les EQIS-PA permettent de quantifier les impacts sur la santé d'une amélioration ou d'une dégradation de la qualité de l'air au sein d'une population d'un territoire, et les résultats permettent ainsi d'objectiver le fardeau de la pollution sur une zone donnée, les bénéfices pour la santé attendus de scénarii ou actions.

Les principaux résultats de l'EQIS réalisée en AURA ont été présentés : la pollution de l'air a été jugée responsable, chaque année en 2016 et 2018, de 200 cancers du poumon, 780 AVC, 900 hospitalisations cardiovasculaires etc. Diverses EQIS sont en cours dans la Région, notamment à Lyon sur les bénéfices sanitaires attendus de la mise en place du plan mobilité à horizon 2040.

Le focus de l'EQIS réalisée sur l'agglomération toulousaine a permis d'estimer le gain de santé obtenu entre 2009 et 2019 grâce à l'amélioration de la qualité, appelé « Chemin parcouru », ainsi que le gain de santé attendu si la qualité de l'air respectait les nouvelles valeurs guide de l'OMS : « Chemin à parcourir ».

On peut ainsi observer la mortalité attribuable au dioxyde d'azote (NO₂) ou aux PM_{2,5} sur l'agglomération. En complément, l'EQIS a également permis de décliner des résultats en fonction du niveau de défavorisation sociale de la population exposée.

À Marseille, l'EQIS en cours est réalisée avec le concours de la Commission Nationale du Débat Public, qui a établi plusieurs recommandations pour garantir la transparence et le caractère participatif de la conduite de l'étude.

La Ville a ensuite mis en place différents formats pour garantir une participation des citoyens et des acteurs de la qualité de l'air : webinaires, ateliers de co-construction, stands lors d'événements publics etc.

Chiffres clés :

Sur la période 2016-2018, chaque année, la pollution de l'air ambiant en Auvergne-Rhône-Alpes serait responsable de :

200 cancers du poumon,

780 AVC,

900 hospitalisations cardiovasculaires

liés à l'exposition aux particules PM_{2,5}

Pollens : avertir les habitants des risques et des épisodes polliniques

Intervenant·e·s :

Marine Latham, Atmo AURA

Cyril Pallarès, Atmo Grand-Est

Cécile Ducrot, médecin allergologue, membre du RNSA

Objectifs de l'atelier :

- Comprendre l'enjeu des allergies aux pollens pour la santé, les liens avec la pollution de l'air ;
- Identifier les acteurs qui travaillent pour enrichir les connaissances et améliorer la communication et la prévention ;
- Découvrir des exemples d'actions menées pour une meilleure sensibilisation des habitants.

Résumé de l'atelier :

Les allergies aux pollens (pollinoses) touchent 20% des enfants de plus de 9 ans et 30% des adultes, une personne sur 5 est atteinte d'une allergie respiratoire sévère. Coût annuel des rhinites : 1 milliards d'€, hospitalisations liées à l'asthme : 0,9 milliards d'€.

L'augmentation des allergies est liée à l'évolution du climat et aux hausses de températures, les pollens sont plus allergisants, les saisons polliniques plus longues. Cela est aggravé par la pollution de l'air qui fragilise les voies respiratoires, et la paroi des grains de pollens, ce qui augmente leur potentiel allergisant.

Les acteurs qui travaillent pour prévenir les habitants des risques sont le Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA), les AASQA et l'Association des pollinariums sentinelles de France.

Pour prévenir les habitants des risques, plusieurs projets ont été mis en place :
Atmo AURA : la Région Auvergne Rhône Alpes est la plus impactée par les allergies aux pollens, notamment à cause de l'ambrosie qui est une plante invasive et très allergisante,

qui s'étend avec le réchauffement climatique. Atmo AURA et le RNSA ont mis en place une surveillance spécifique de l'ambrosie depuis 2007. Depuis, le projet s'est enrichi de nombreux outils : une carte annuelle pour identifier les zones les plus exposées, un bilan annuel, des cartes et prévisions hebdomadaires du risque allergique, est en cours une carte de prévisions journalière pour une information plus réactive au public.

Atmo Grand Est : un observatoire régional a été mis en place pour suivre les concentrations de pollens dans l'air, assurer une veille avec un réseau de sentinelles citoyennes et des polliniers, de la modélisation pour anticiper et cartographier la prévision. Pour avertir les habitants, des bulletins hebdomadaires sont réalisés, une newsletter départementale avec plus de 1200 abonnés, ainsi qu'une carte interactive des pollens.

Chiffres clés :

1 personne sur 5 est atteinte d'une allergie respiratoire sévère.

Les allergies liées aux pollens coûtent chaque année 1 milliard d'euros pour la rhinite allergique et 0,9 milliard d'euros pour les hospitalisations liées à l'asthme.

Une augmentation d'1°C de la température entraîne une expansion des zones de pollinisation vers le nord de 200 km.

Mobilité : accompagner les publics dans la transition mobilité

Intervenant·e·s :

Jade Charbonnier, doctorante en Sociologie & Urbanisme, Consultante mobilité Auxilia
 Anne-Sophie Petitprez, responsable de l'Unité Management de la Mobilité, Lyon Métropole
 Zoé Fanshaw, cheffe de projet ZFE à l'Eurométropole de Strasbourg

Objectifs de l'atelier :

- Comprendre les enjeux de justice sociale d'une mobilité plus active et collective ;
- Découvrir les projets mis en œuvre pour faciliter la mobilité du plus grand nombre, et notamment des personnes précaires.

Résumé de l'atelier :

Dans un premier temps, il a semblé important de replacer le cadre d'une mobilité contrainte pour un grand nombre de personnes, du fait de l'aménagement du territoire. Un certain nombre de facteurs dans le domaine du transport, de l'aménagement, du logement et de stratégies d'acteurs publics ou privés contribuent à augmenter les besoins de déplacement et, par là même, à engendrer, voire à aggraver, une dépendance à la mobilité.

Les aides à la mobilité qui existent comportent certaines limites : le non-recours, le besoin d'accompagnement au changement de comportement etc. Le droit à la mobilité est devenu une forme de contrainte à la mobilité pour l'emploi, les besoins du quotidien, avec des services publics souvent concentrés dans les espaces urbains. Pourtant, même dans les espaces urbains, la mobilité n'est pas accessible à toutes et tous.

Focus sur des projets pour une accession à la mobilité :

Lyon Métropole : l'agence des mobilités, ouverte en septembre 2022, dispose d'un réseau de conseillers pour accompagner les changements de pratiques de mobilité : diagnostic des pratiques, identifier les solutions adaptées aux besoins, présenter les mesures d'accompagnement et les aides disponibles etc.

En parallèle, des actions sont menées comme la vélo école, des stands d'informations, des permanences délocalisées etc.

Eurométropole de Strasbourg : révolution des mobilités : nouvelles lignes de tramway, BHNS, pistes cyclables etc pour 500 millions d'euros sur le mandat. Ouverture de l'Agence du Climat, avec un pôle mobilité décarbonée, qui propose du conseil en groupe ou personnalisé, notamment un accompagnement dédié à la ZFE, avec 82% des foyers fiscaux éligibles aux aides (à la conversion, ou compte mobilité). Un axe particulier développé vers les personnes plus précaires, avec des ambassadeurs mobilité dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), le développement d'une politique de « l'aller vers ».

Chiffres clés :

1 303 rendez-vous réalisés en 2023 par l'agence de conseil en mobilité du Grand Lyon.

Plus de 9 000 personnes sensibilisées dans les quartiers prioritaires grâce au programme Mobilex et aux ambassadeurs de mobilité à Strasbourg.

En 2024, **3 547 dossiers d'aide** ont été attribués, représentant **10,7 millions d'euros investis**, principalement pour des véhicules Crit'Air 1 d'occasion à Strasbourg.

Urbanisme : intégrer l'air dans les documents d'urbanisme

Intervenant·e·s :

Karine Muller-Perriand, directrice de projets Air et Approche systémique, Cerema

Magali Benmati, cheffe de projet air intérieur et urbanisme, Atmo Auvergne-Rhône-Alpes

Clément Pesle, chargé de mission qualité de l'air – climat, Grenoble Alpes Métropole

Lucas Mertz, chargé d'études environnementales, Eurométropole de Strasbourg

Objectifs de l'atelier :

- Connaître les outils pour définir les zones les plus exposées à la pollution de l'air : les cartes stratégiques air ;
- Comprendre les avantages et limites d'une Orientation d'Aménagement et le Programmation Qualité de l'air ;
- Voir comment il est possible d'intégrer l'air dans le règlement du PLUi et comment travailler avec les agents des services d'instruction pour un fonctionnement optimal.

Résumé de l'atelier :

La préservation de la qualité de l'air et la prévention des pollutions et nuisances figurent dans le code de l'urbanisme. Pour prendre en compte l'air dans les documents d'urbanisme, plusieurs possibilités :

L'Orientation d'Aménagement et de Programmation qualité de l'air (OAP)

- L'une avec le Cerema, qui propose une méthodologie autour d'une carte mentale sur 3 axes : en amont de l'OAP (le diagnostic, les acteurs etc.) ; l'élaboration de l'OAP et les leviers mobilisables ; et faire vivre l'OAP et l'évaluer.
- Une OAP réalisée avec Atmo AURA à Grenoble, sur la base de la carte stratégique air, qui s'effectue en croisant les données de pollution et le plan d'aménagement, et permet de prioriser les secteurs où mettre en place les actions en créant plusieurs typologies de zones (« air prioritaire », dépassements réglementaire, dépassements potentiels, vigilance, seuil OMS etc.)

L'OAP permet des préconisations pour éviter l'implantation de logements ou d'établissements sensibles, ou bien d'intégrer dans la conception du projet l'objectif de limiter l'exposition des personnes. Mais l'OAP ne peut pas contraindre, n'étant pas inscrite dans le règlement du PLUi.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Inscrire l'air dans le règlement du PLUi permet d'être beaucoup plus restrictif, ce qu'a fait l'Eurométropole de Strasbourg, avec un règlement graphique basé sur la carte stratégique air + un règlement écrit avec des interdictions de construction sur les zones en dépassement réglementaire avéré ou potentiel, et des autorisations sous conditions dans les secteurs de surveillance. Cela nécessite un travail avec les instructeurs de la Police du bâtiment et les aménageurs pour une acculturation et une montée en compétence.

En complément, plusieurs projets ont été définis d'après une modélisation 3D de la qualité de l'air, pour choisir le scénario d'aménagement qui exposerait le moins les utilisateurs (bâtiment des compagnons du devoir, école Solange Fernex).

Chiffres clés :

Depuis 2021, environ 100 avis sont rendus chaque année par les instructeurs urbanistes à Strasbourg, témoignant de l'importance de la montée en compétence pour intégrer les enjeux de qualité de l'air dans les projets urbains.

Pollution industrielle : caractériser les polluants et répondre en cas d'accident

Intervenant·e·s :

Magali Sieja et Jean-François Montagne, respectivement Cheffe de projet Bruit, Air et Sols Sensibles et Vice-président en charge de la transition écologique et de la résilience, Communauté urbaine de Dunkerque

Olivier Savy, chargé de mission santé environnementale, Ville de Lille

Sylvie Turck, responsable du pôle biodiversité, santé environnementale et économie des ressources, Nantes métropole

Carole Chevauche, ingénieure en prévention des risques industriels, Atmo Auvergne-Rhône-Alpes

Objectifs de l'atelier :

- Connaître les méthodes et outils développés par les collectivités ou les AASQA en cas de suspicion d'accident industriel ;
- Comprendre les différents partenariats qui peuvent être mis en place à l'échelle locale pour travailler sur ce sujet.

Résumé de l'atelier :

La communauté urbaine de Dunkerque a présenté l'histoire et le contexte industriel du territoire, ainsi que le projet de réindustrialisation en cours, avec l'arrivée de plus de 20 000 emplois sous 10 ans.

Pour faire face à ces défis, l'agglomération a mis en place différents dispositifs depuis plusieurs années, notamment un Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions et des risques Industriels (S3PI), un projet de biosurveillance de l'air par les lichens, mais aussi plusieurs travaux avec l'observatoire local de santé, des groupes de travail avec des acteurs pour identifier les solutions permettant de baisser les émissions.

A Lille, c'est un service des risques urbains et sanitaires qui a été mis en place pour gérer les risques chroniques, les technologies et assurer la gestion de crise. La Ville s'est notamment fortement impliquée sur le cas de l'usine Refinal à Lomme qui suscite l'inquiétude des habitants : analyse du dossier, production d'avis, de courriers, investigations et mobilisation politique des élus, réunions publiques, mobilisation des services de la Préfecture et de la DREAL.

A Nantes, c'est la Cellule Opérationnelle de Prévention des Risques Environnementaux (COPRE) qui se révèle une véritable boîte à outils dédiée à la lutte contre les pollutions et les atteintes environnementales. La cellule, composée de 5 agents, dispose de moyens spécifiques pour les interventions sur tous produits et milieux. Leurs enquêtes permettent d'appliquer le principe de 'pollueur-payeur', mais aussi de limiter les impacts des accidents, grâce notamment à des partenariats originaux.

Atmo AURA, quant à elle, a développé une force d'intervention rapide avec des moyens matériels et des équipements adaptés : moyens de mesures, prélèvements, équipe d'astreinte, plateforme de signalement, modélisation de la dispersion etc. Le programme QASA (Qualité de l'Air en Situation Accidentelle) en concertation avec plusieurs partenaires dont des industriels permet de suivre les risques et d'y répondre au plus vite.

Chiffres clés :

En 2023, la plateforme Signal'Air a recensé 1 788 signalements, dont 936 en Isère, démontrant l'engagement des habitants dans le suivi de la pollution.

Atmo Auvergne-Rhône-Alpes dispose de plus de 40 composés analytiques mesurables en interne grâce à son laboratoire et ses outils mobiles pour les situations d'urgence.

Qualité de l'air intérieur : surveiller la qualité de l'air intérieur dans les ERP

Intervenant·e·s :

Souad Bouallala-Selmi, coordinatrice scientifique et technique qualité de l'air, ADEME

Cécile Caudron, cheffe de projets qualité des environnements intérieurs et ventilation, Cerema

Valérian Gratpain, chargé de mission, Ministère de la Transition Ecologique et de la cohésion des territoires

Xavier Morelli, ingénieur sanitaire, Ville de Grenoble

Jean-François Dodet, Vice-Président en charge de la biodiversité, qualité de l'air et bruit, Dijon Métropole

Objectifs de l'atelier :

- Mieux saisir la nouvelle réglementation relative à la QAI dans les ERP, notamment dans les écoles ;
- Connaître les outils à disposition pour assurer la santé des usagers ;
- Découvrir les méthodes et projets de collectivités pour suivre la réglementation, et aller plus loin.

Résumé de l'atelier :

Nous passons en moyenne 85 % de notre temps dans des espaces clos. Or, de nombreux polluants de l'air intérieur peuvent avoir des effets sur notre santé : pathologies du système respiratoire (rhinites, bronchites), maux de tête, fatigue, irritation des yeux, nausée.

Selon une étude de l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur menée en 2019, près de 75% des écoles n'ont pas de classe présentant un système de ventilation, l'aération se faisant uniquement par ouverture des fenêtres, celle-ci étant insuffisamment pratiquée.

En 2023, le Ministère de la Transition Écologique a mis en place une nouvelle réglementation afin de protéger la santé, notamment celle des enfants dans les écoles.

Cette nouvelle réglementation est facilement compréhensible grâce à un guide d'accompagnement réalisé en partenariat avec le Cerema (objectifs de la réglementation, phases réglementaires, plan d'action, évaluation des moyens d'aération etc.).

L'ADEME, de son côté, accompagne les collectivités à travers :

- Des projets AACTAIR : 24 projets lauréats sur la QAI depuis 2013,
- La méthode ECRAINS : pour prendre en compte la QAI aux différentes étapes d'un projet d'aménagement, de la conception à la livraison, qu'il s'agisse de construction ou de rénovation, dans l'habitat et le secteur tertiaire.

La Ville de Grenoble travaille depuis 2013 sur la QAI comme un enjeu de santé publique. Ces 2 dernières années, de nombreux projets ont été menés, de l'expérimentation sur des écoles tests jusqu'à la sensibilisation du personnel des écoles, ainsi que des campagnes d'analyses dans toutes les écoles de la Ville d'ici fin 2025, et près de 30 crèches. Des plans d'action ont ensuite été définis pour identifier les bons gestes.

L'APPA propose un guide pratique sur l'entretien des locaux dans les ERP, afin que le nettoyage ne nuise pas à la QAI des espaces.

Chiffres clés :

85% de notre temps se passe dans des espaces clos.

Près de 3/4 des écoles n'ont pas de classe présentant un système de ventilation, l'aération se faisant uniquement par ouverture des fenêtres.

Près de 30 000 cas d'asthme seraient évitables chaque année chez les enfants de 6 à 11 ans par une réduction des expositions au formaldéhyde dans les salles de classes d'après Santé Publique France.

Agriculture : travailler avec les acteurs du monde agricole

Intervenant·e·s :

Emmanuelle Drab-Sommesous, directrice accompagnement et développement, Atmo Grand-Est, référente sur la question des pesticides à Atmo France

Olivier Cesbron, ingénieur d'études qualité de l'air, Air Breizh

Pauline Mordelet, chargée de qualité de l'air, Rennes Métropole

Mathieu Gellier, coordonateur qualité de l'air, DREAL AURA

Guillaume Leclercq, chargé de projet agriculture territoire, Campus Agronova

Sylvie Cassadou, médecin épidémiologiste, centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations, Observatoire Régional de Santé Occitanie

Objectifs de l'atelier :

- Connaître les enjeux agriculture et qualité de l'air (pesticides et ammoniac) ;
- Connaître l'impact de la pollution agricole sur l'air de son territoire : quelles données, quels outils ?
- Comment nouer des partenariats avec les acteurs agricoles, les accompagner, dans quels projets ?
- Découvrir des leviers pour agir lorsque l'on est une collectivité locale.

Résumé de l'atelier :

Atmo France dispose d'une base de données pesticides dans l'air – Phytatmo : 11711 prélèvements sur 215 sites, disponibles en opendata.

Rennes Métropole a mis en place, en 2022, un plan « Pour une agriculture et une alimentation durables », avec 17 objectifs d'ici 2030, 4 engagements spécifiques : maintenir et développer des emplois et des compétences sur le territoire ; diminuer de 15% les émissions de gaz à effet de serre issues de l'activité agricole ; étendre l'agriculture biologique avec 45% de surface agricole en bio ; innover avec Terres de Sources, projet qui permet aux agriculteurs d'aborder par étapes la sortie des pesticides et aux territoires de collaborer pour préserver la qualité de l'eau.

Air Breizh, en convention avec Rennes Métropole, développe une étude (2022-2027) pour renforcer les connaissances sur les

concentrations et les émissions des pesticides dans l'air. Cela va permettre de connaître l'exposition des habitants à ces polluants et à mieux cibler les actions sur le territoire via des mesures, collectes d'usage.

Le projet ABAA, visant à réduire les émissions d'ammoniac liées au secteur agricole, permet d'élaborer des outils d'aide à la décision pour les agriculteurs afin de réduire les volatilisations d'épandages.

Le projet EPLAIR, porté par la DREAL AURA et le campus Agronova a pour objectif de sensibiliser les jeunes agriculteurs dans les lycées. Le projet est en partenariat avec Atmo AURA, la Direction Régionale de l'Agriculture et le Ministère de la Transition Écologique. Tout ce travail pédagogique de sensibilisation auprès des enseignants et des élèves pourrait permettre, à terme, d'intégrer les enjeux de qualité de l'air dans les programmes des lycées agricoles.

En Occitanie, le CREAI-OS développe une étude pour la réduction de l'utilisation des pesticides : Orup'Oc. L'objectif est de définir ce qui est susceptible de décider un cultivateur à réduire, voire supprimer, son utilisation de phytosanitaires. Plus de 55 entretiens ont permis de définir différentes préconisations d'après les besoins des cultivateurs. Le rapport sera disponible fin 2024 – début 2025.

Zones polluées : réduire l'exposition dans les ERP situées en zones polluées

Intervenant·e·s :

Marion Keirsbulck, cheffe de l'unité d'évaluation des risques liés à l'air, ANSES

Magali Benmati, cheffe de projet air intérieur et urbanisme, Atmo Auvergne-Rhône-Alpes

Atmo Auvergne-Rhône-Alpes

Clément Pesle, chargé de mission qualité de l'air – climat, Grenoble Alpes Métropole

Laurence Galsomiès, coordinatrice scientifique et technique qualité de l'air à l'ADEME

Objectifs de l'atelier :

- Connaître l'outil à utiliser pour savoir si un bâtiment est situé en zone pollué ;
- Savoir comment agir si un ERP est situé en zone pollué ;
- Comprendre l'usage des purificateurs d'air, s'ils sont adaptés ou non aux différents environnements.

Résumé de l'atelier :

La qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments constitue une préoccupation de santé publique du fait de situations d'exposition à divers contaminants chimiques, microbiologiques, ou agents physiques qui peuvent affecter la santé.

La qualité de l'air intérieur est aussi conditionnée par la pollution en provenance de sources multiples et notamment de l'air extérieur.

L'ANSES a réalisé un guide avec des préconisations pour agir à la source, sur l'urbanisme, sur la construction des bâtiments, et les bons gestes des usagers.

La carte stratégique air permet de connaître les zones les plus polluées d'une collectivité, et donc la mise en place d'actions spécifiques dans le cadre d'aménagements urbains. Grenoble Alpes Métropole a réalisé un guide pour les bâtiments exposés à la pollution atmosphérique, qui propose des préconisations concrètes aux aménageurs, architectes, urbanistes, maîtres d'œuvre et d'ouvrage, techniciens des collectivités etc.

Il propose des méthodes et outils pour aider à la prise en compte des problématiques d'air extérieur et intérieur à toutes les étapes d'un

projets de construction ou de rénovation en zone polluée.

Pour améliorer l'air intérieur en zone polluée, il peut être tentant de se tourner vers les purificateurs d'air. La présentation a permis de faire le point pour savoir dans quelle mesure cela pouvait être une solution adaptée.

Le traitement de l'air intérieur ne doit pas (ne peut en aucun cas) se substituer à la prévention de la pollution et au renouvellement de l'air (aération régulière, ventilation performante) et doit intégrer les problématiques de l'énergie et du bruit dans le bâti.

Le traitement de l'air extérieur n'est pas recommandé à ce jour. Il est important de conduire pour certaines situations particulières (zones exposées à la pollution de l'air) une expérimentation au préalable.

Chiffres clés :

Pour les bâtiments proches d'une voie de circulation, une baisse rapide des concentrations est observée avec la hauteur du bâtiment : de -20 à -30% entre le rez-de-chaussée et le 2ème étage.

Polluants émergents : améliorer la surveillance et la réglementation

Intervenant·e·s :

Marc Durif, directeur exécutif du Laboratoire Central de Surveillance de la Qualité de l'Air (LCSQA)

Julie Cozic, responsable adjointe Unité Innovation Air et Programmes internationaux, Atmo AURA

Pierre Pernot, directeur Partenariats, Communication et Digital, Air Paris

Objectifs de l'atelier :

- Connaître les polluants non réglementés mais d'intérêt national, et surveillés comme les PUF ;
- Découvrir les enjeux de la mesure des PFAS dans l'air.

Résumé de l'atelier :

Au-delà des polluants réglementés, il existe des polluants d'intérêt national qui sont surveillés mais sans qu'un seuil à respecter ne soit fixé. C'est notamment le cas des pesticides, avec un point de mesure par région obligatoire, mais aussi des particules ultrafines (PUF) avec le développement de 50 points de mesures.

Mesures des PUF par Air Paris :

Les PUF sont des particules ≤ 100 nm (plus petites qu'un virus). Elles ont un impact sanitaire particulièrement important : toxicité accrue, petite taille permettant d'entrer dans le sang, avec des effets néfastes sur le cerveau, les yeux, le cœur, les poumons etc. Aucune valeur limite n'est fixée par les législations internationales.

Air Paris a mené plusieurs mesures des PUF en fond urbain et rural. Sur les sites de fond urbain, les niveaux les plus élevés de PUF viennent du trafic routier et du brûlage de biomasse en hiver.

Sur les sites ruraux, les PUF proviendraient majoritairement des particules de l'agglomération et du chauffage au bois en hiver. A venir : identifier les futurs sites permanents les plus pertinents pour alimenter les études épidémiologiques, notamment pour évaluer les gains sanitaires.

Mesure de PFAS en air ambiant par Atmo AURA

Les PFAS émises dans l'atmosphère peuvent s'absorber sur les particules fines et être transportées sur de longues distances. Il n'existe pas aujourd'hui de méthodologie de référence. Des travaux sont en cours pour établir des protocoles en air ambiant notamment dans le cadre du plan interministériel.

Les lères mesures actives en AuRA viennent alimenter les échanges au niveau régional et national. En l'absence de méthodologie de référence, il n'y a pas de surveillance en place dans l'air.

Il n'existe encore aucune valeur réglementaire sur la contamination par les PFAS dans les différents milieux aériens (air extérieur et air intérieur) à ce jour --> Saisine de l'ANSES en cours.

Chiffres clés :

67 polluants sont actuellement réglementés et **144 polluants** ne sont pas encore réglementés.

>80 % des particules présentes dans l'air se situent dans la gamme de taille des PUF.

100 % de la population française est contaminée par des PFOA et PFOS (résultats ESTEBAN-2016).

Chauffage au bois : mobiliser les bénéficiaires et connaître les freins

Intervenant·e·s :

Sarah Brière, Pierre-Emmanuel Fatisson et Sylvaine Paris, chargé·e·s de mission qualité de l'air, DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

Daniel Chatelin, responsable dispositifs d'aides locales (spécialisé Fonds Air Bois), AGE DEN

Clément Pesle, chargé de mission qualité de l'air – climat, Grenoble Alpes Métropole

Véronique Tatro, chargée de mission fonds air bois, ADEME

Objectifs de l'atelier :

- Comprendre comment toucher plus efficacement le public pour accélérer le renouvellement des appareils ;
- Découvrir des exemples de projets menés pour promouvoir le fonds air bois.

Résumé de l'atelier :

La Loi Climat et Résilience a fixé l'objectif de renouveler 22 000 appareils de chauffage au bois non performants d'ici 2027. Le chauffage au bois est responsable de 53% des émissions de PM10 et 70% des émissions de PM2,5. Afin d'accélérer le renouvellement des appareils, l'ADEME propose la mise en place d'un fonds air bois (FAB).

Entre 2013 et 2023, 30 000 appareils de chauffage au bois ont été renouvelés grâce au fonds, il y a actuellement 37 projets de FAB en cours. Un réseau de territoires qui bénéficient du fonds air bois existe, animé par l'ADEME, qui propose un espace de ressources, de partage de connaissances et d'expérience, d'entraide. 150 membres en font partie.

La DREAL AURA a développé une étude comportementale pour mieux comprendre les freins au remplacement du chauffage au bois auprès des habitants, menée sur 3 territoires volontaires. L'étude comprend un diagnostic analysant les raisons du refus, ainsi que des propositions de stratégie pour dépasser ce refus. Quelques exemples ci-dessous :

- un fort attachement au chauffage au bois,
- une faible perception des risques,
- un fort sentiment de contrôle de ce mode de chauffage,
- un sentiment de justice sociale à préserver,

- des aides globalement peu connues,
- un parcours de remplacement pas si simple,
- des professionnels peu outillés,
- des opportunités variant selon le territoire.

De son côté l'AGE DEN et Grenoble Alpes Métropole ont mis en oeuvre plusieurs projets pour mobiliser davantage les habitants et encourager le changement de pratiques : questionnaire après-travaux pour mieux comprendre ce qui a poussé les habitants à changer leur appareil, une campagne de communication dans l'espace public, un plan média, du porte à porte dans les communes, la mise en place d'un parrainage etc.

Chiffres clés :

Le chauffage non performant représente

53 % des émissions de PM10

70 % des PM2,5 durant les pics hivernaux, soulignant l'urgence d'agir sur ce secteur.

Grenoble Alpes Métropole a traité 3 252 dossiers de prime Air Bois depuis 2015

30 000 équipements ont été renouvelés, depuis 2013, grâce aux Fonds Air Bois, atteignant 75 % de l'objectif national.

Financement : mobiliser des fonds pour améliorer la qualité de l'air

Intervenant-e-s :

Emilie Belot / Marion Sevaz, chargées de mission qualité de l'air, Grand Anancy

Chantal Derkenne, ingénieure qualité de l'air, ADEME

Camille Rieux, responsable de l'unité qualité de l'air, Grenoble Alpes Métropole

Floriane Sauvage, cheffe de projet accompagnement des ZFE, Ministère de la Transition Ecologique

Objectifs de l'atelier :

- Connaître les fonds nationaux auxquels candidater ;
- Découvrir des projets menés par des collectivités lauréates des fonds.

Résumé de l'atelier :

Le fonds vert du Ministère de la Transition Ecologique :

En 2023, le fonds vert a soutenu à hauteur de 2 Md€ les collectivités et leurs partenaires pour accélérer la transition écologique dans les territoires, il a été ensuite pérennisé en 2024. Le fonds vert aide les collectivités à créer et déployer les ZFE obligatoires tout en soutenant des mesures d'accompagnement pour les usagers : études, dispositifs d'information, services numériques, solutions pour une mobilité propre, et aménagements spécifiques.

Grenoble Alpes Métropole a bénéficié du fonds vert qui lui a permis de financer plusieurs actions : déploiement de la signalisation réglementaire, campagnes d'informations et communication, ouverture d'un guichet pour accompagner les usagers, lutter contre le non-recours aux aides des publics précaires etc.

Les appels à projet AACT'AIR pour l'ADEME - édition 2025 :

Financement d'études « aides à la connaissance – études générales » de 70% max des dépenses éligibles plafonnés à 100 000 euros, pour toute collectivité territoriale, ou association, établissement public ou entreprise privée à condition qu'un lien étroit existe avec une collectivité. L'étude doit faire un état des lieux, définir des actions cibles, un plan d'action et recommandations, ainsi qu'une estimation

des bénéfices attendus. Ce peut être une étude générale ou bien thématique.

Le Grand Anancy en a bénéficié pour préfigurer son fonds Air Bois : + de 1500 appareils remplacés avec des primes de 1400 à 2400€, et pour une étude sur l'impact des chantiers de construction sur la QA avec la mise en place d'une charte et 3 niveaux d'application selon l'exposition du chantier.

Chiffres clés :

En 2023, le Fonds Vert a soutenu 219 projets pour un total de 126,9 millions d'euros.

Depuis leur création, les appels à projets AACT-AIR ont permis de financer plus de 1 200 initiatives locales.

Le programme AACT-AIR a alloué près de 20 millions d'euros pour soutenir des projets innovants portés par des collectivités et des associations en 2023.

Brûlage des déchets verts : lutter efficacement contre le brûlage des déchets verts

Intervenant·e·s :

Isabelle Augeven-Bour, ingénieure service qualité de l'air, ADEME

Franck Lauer, technicien prévention des biodéchets, Communauté de Communes Pays Voironnais

Céline Lavis, chargée de mission gestion de proximité des déchets verts, Communauté de Communes Le Grésivaudan

Prisca Ray, animatrice scientifique, Atmo Auvergne-Rhône-Alpes

Objectifs de l'atelier :

- Comprendre pourquoi le brûlage des déchets verts nuit à la qualité de l'air ;
- Découvrir les leviers des collectivités pour réduire le brûlage des déchets verts.

Résumé de l'atelier :

830 000 tonnes de déchets végétaux sont brûlées chaque année par les particuliers, générant de fortes émissions de polluants nocifs pour la santé, gaspillant des ressources valorisables, causant des risques d'incendie et des troubles du voisinage. Pourtant, le code de l'environnement interdit bien depuis 2020 le brûlage des biodéchets à l'air libre. Le maire est chargé de faire respecter l'interdiction.

L'ADEME a réalisé une analyse des comportements liés au brûlage, et des propositions d'axes de communication ciblés. La problématique est rarement prise en compte par les collectivités, qui ont besoin d'outils pour accompagner les maires dans leur pouvoir de police. Les élus et techniciens ont également indiqué manquer d'information sur la réglementation. Une seconde étude propose des outils pour accompagner les collectivités dans le choix des solutions alternatives au brûlage des déchets verts, avec une vingtaine de retours d'expérience.

Grâce à sa captiothèque, Atmo AURA a réalisé des mesures par micro capteurs à proximité de brûlages, réalisés par des habitants, permettant une sensibilisation sur la QA, une montée en compétence, et favorise la mise en place d'actions individuelles. Entre 2020 et 2023, + de 150 microcapteurs ont été prêtés tous les mois, + de 30 ateliers de dialogue.

Afin de sensibiliser les élus et les habitants à cette problématique, la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais et la Communauté de Communes Le Grésivaudan ont mis en place plusieurs actions :

- de la prévention : ressources documentaires avec notamment des illustrations de valorisations de déchets végétaux, site internet, livret, tutoriels vidéo, campagnes en déchetterie, réunions techniques élus et techniciens, partenariat avec FNE, Atmo et Fredon etc.
- des actions pour développer des solutions de broyage : subventions pour l'achat mutualisé ou location, plateforme de compostage vert, projet de création de végétation

Chiffres clés :

100 kg de déchets verts brûlés représentent : **23 000 km** parcourus en voiture diesel/essence récente ou **3 mois de chauffage** (chaudière à granulés).

830 000 tonnes de déchets végétaux sont brûlés par an.

Innovation : intégrer l'innovation dans les politiques publiques

Intervenant·e·s :

Pauline Périé, chargée de mission transition écologique santé environnementale, Nantes métropole

Lucie Vidal, responsable Partenariat et Innovation, Air Pays de la Loire

Jérôme Cortinovis, ingénieur innovation, Atmo Normandie

Celine Sales, cheffe de service observatoire et lutte contre les pollutions, Métropole Aix-Marseille-Provence

Dominique Robin, directeur, Atmo Sud

Objectifs de l'atelier :

- Comprendre comment l'innovation peut s'intégrer dans des politiques publiques ;
- Découvrir les freins et les leviers grâce aux retours d'expérience de 2 collectivités.

Résumé de l'atelier :

L'innovation en matière de qualité de l'air ne se limite pas à la technologie. Elle repose également sur l'accompagnement des acteurs et l'intégration de pratiques concrètes, comme l'usage de micro-capteurs pour sensibiliser les citoyens, élus et agents.

Ces outils permettent non seulement de renforcer la compréhension des enjeux, mais aussi de créer une nouvelle dynamique au sein des collectivités par exemple. Malgré des moyens parfois plus limités, ces initiatives favorisent l'appropriation en interne et fédèrent les agents autour d'une vision commune pour améliorer la qualité de l'air.

Nantes Métropole et Air Pays de la Loire : un laboratoire d'innovation

Nantes métropole et Air Pays de la Loire ont présenté à deux voix les actions innovantes phares comme le nuage connecté, un mobilier urbain indiquant en temps réel la qualité de l'air et les pollens présents. Un outil de sensibilisation mais nécessitant une meilleure lisibilité. Autre projet clé : Naonair, une application qui utilise des données en temps réel pour encourager des comportements responsables. La présentation a permis de souligner les freins rencontrés lors de ces projets et les pistes d'amélioration pour poursuivre et continuer l'innovation dans les territoires.

Atmo Normandie : des solutions au service des territoires

Atmo Normandie a inscrit l'innovation dans un de ses programmes : Incub'Air, développé au Havre. Il vise à expérimenter des technologies innovantes pour mesurer et améliorer la qualité de l'air, tout en sensibilisant les publics scolaires et professionnels. La présentation a permis de découvrir le projet Firedrone qui teste des drones pour surveiller les émissions en milieu industriel. Une autre initiative, Le Langage des Nez® qui permet de qualifier les odeurs pour anticiper les nuisances.

Aix-Marseille-Provence et Atmo Sud : la transition numérique comme levier d'action publique

Grâce au projet européen DIAMS, la Métropole de Marseille, en partenariat avec Atmo Sud, a créé une plateforme numérique permettant de collecter et partager des données environnementales avec les citoyens, les entreprises et les communes. Ce projet a permis de sensibiliser aux enjeux de qualité de l'air tout en proposant des solutions concrètes pour intégrer la qualité de l'air dans les politiques locales.

L'innovation locale repose sur l'impulsion des EPCI pour coordonner les actions, tout en mobilisant les communes sur des projets de proximité comme les écoles. Lien essentiel : connecter air intérieur et extérieur pour des solutions globales, adaptées aux lieux sensibles.

Ces projets montrent que l'innovation est un outil puissant pour sensibiliser et acculturer aux enjeux de qualité de l'air mais nécessite un accompagnement fort.



"J'ai particulièrement apprécié l'organisation très fluide des Assises, laissant la place à des temps d'échanges informels très appréciés, notamment pendant les pauses déjeuner, les visites et le dîner.

La programmation variée a permis d'aborder de nombreux sujets, rythmés selon différents formats (tables rondes, visites, ateliers). Vivement la prochaine édition !"

Pauline Perié, chargée de mission transition écologique santé environnementale
Nantes métropole

"Échanges techniques riches qui permettent de mieux comprendre des thématiques précises et de réfléchir à des manières différentes de faire sur nos territoires. Les moments conviviaux qui permettent de poursuivre les échanges sont très appréciés."

Clémentine Flocon, chargée d'études environnementales, qualité de l'air
Eurométropole de Strasbourg



N'hésitez pas à (re)découvrir la vidéo de l'édition 2024 des Assises ! Rendez-vous en 2026 pour la 3ème édition !



6 visites de terrain dans Grenoble & 1 fresque

**chauffage au bois, vélo, microcapteurs,
QAI, surveillance des particules...**

Des visites variées pour approfondir les thématiques

#1 Visite d'un «super site» de surveillance de la toxicité des particules

Animateur-riche-s :

Didier Chapuis et Marlène Duchateau | Atmo

Auvergne-Rhône-Alpes

Gaëlle Uzu | Institut des Géosciences de l'Environnement

#2 Visite du pôle enfance : prise en compte innovante de la qualité de l'air intérieur dans la démarche de construction

Animatrice :

Sylvie Traverse | Groupe Ginger BURGEAP

#3 Visite d'une chaufferie collective au bois

Animateur :

Damien Beccaria | Grenoble Alpes Métropole

#4 Balade urbaine pour mesurer la qualité de l'air via les microcapteurs

Animateur-riche-s :

Sophie Buxeda et Nicolas Vigier | Atmo

Auvergne-Rhône-Alpes

#5 Balade à vélo des aménagements et services cyclables de la métropole

Animateur :

Damien Cottereau | Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise

#6 Visite de l'espace conseil mobilité ZFE

Animatrice : **Marie-Anne Hemidy** | M TAG

#7 Mieux comprendre les sources de pollution et les clés pour agir avec la fresque de l'air d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes

Animatrices : **Gladys Mary et Prisca Ray** | Atmo

Auvergne-Rhône-Alpes



RESSOURCES

TABLES RONDES

- <https://agirpourlatransition.ademe.fr/>

ATELIERS

Chauffage au bois

- <https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/les-sciences-comportementales-au-service-de-la-a25625.html>
- <https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/les-ppa-de-la-region-r3995.html>
- <https://www.grenoblealpesmetropole.fr/154-remplacer-ma-cheminee-ou-mon-poele-avec-la-prime-air-bois.htm>
- <https://www.paysvoironnais.com/les-services/energie-environnement/aides-energie/chauffage-bois/>
- <https://www.le-gresivaudan.fr/184-prime-air-bois.htm>
- [Plan national de réduction des émissions atmosphériques \(PREPA\)](#)
- [AAP Fonds Air Bois 2024](#)
- <https://alliancequaliteair.fr/projet/livret-thematique-air-energie/>

Financement des projets

- <https://zfe.grenoblealpesmetropole.fr>
- <https://aides-territoires.beta.gouv.fr/programmes/fonds-vert/?tab=faq>
- <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20240930/aide-a-laction-collectivites-territoriales-faveur-qualite-lair-aact-air?cible=78>

EQIS

- https://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2022/19-20/2022_19-20_2.html
- <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/pollution-et-sante/air/documents/enquetes-etudes/evaluation-quantitative-d-impact-sur-la-sante-eqis-de-la-pollution-de-l-air-ambiant-en-region-auvergne-rhone-alpes-2016-2018>

- <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/pollution-et-sante/air>

Pollens

- <https://www.pollens.fr/>
- <https://www.appa.asso.fr/air-exterieur/pollens/>
- <https://www.youtube.com/watch?v=DsEgojaM-5Q>
- <https://alliancequaliteair.fr/projet/publication-dun-livret-thematique-pollens-air/>

Lutte contre le brûlage des déchets verts

- <https://bibliothèque.ademe.fr/societe-et-politiques-publiques/6198-analyse-sociologique-des-comportements-lies-au-brulage.html>
- <https://bibliothèque.ademe.fr/economie-circulaire-et-dechets/6197-solutions-alternatives-au-brulage-pour-valoriser-les-vegetaux.html>
- <https://www.le-gresivaudan.fr/1739-des-tutos-videos-pour-vous-aidez-a-valoriser-vos-vegetaux-au-jardin.htm>
- <https://www.fredon.fr/aura/index.php/publications/supports-de-communication>
- https://www.valtom63.fr/wp-content/uploads/2020/09/Guide_Reduc-DV-Particuliers_complet.pdf

Mobilité

- <https://www.adeus.org/publications/evaluation-de-la-zone-a-faibles-emissions-mobilite/>
- <https://mobilites.grandlyon.com/>
- <https://agenceduclimat-strasbourg.eu/>
- <https://alliancequaliteair.fr/projet/publication-livret-thematique-zfe/>
- <https://alliancequaliteair.fr/projet/livret-thematique-mobilite/>

Urbanisme

- <https://alliancequaliteair.fr/projet/publication-livret-thematique-urbanisme-air/>
- https://www.atmo-auvergnerrhonealpes.fr/sites/aura/files/medias/documents/2024-11/CSA_GAM.pdf

Pollution industrielle

- <https://www.atmo-france.org/actualite/un-nouveau-dispositif-durgence-mutualise-annonce-par-atmo-hauts-de-france#:~:text=Atmo%20Hauts%2Dde%2DFrance%20annonce,l'environnement%20ou%20la%-20population>

Qualité de l'air intérieur dans les ERP

- https://www.cerema.fr/system/files/documents/2023/03/guide_qai.pdf
- <https://www.cerema.fr/fr/actualites/reglementation-qualite-air-interieur-qai-etablissements>
- <https://librairie.ademe.fr/7321-qualite-de-l-air-aux-abords-des-ecoles.html>
- <https://librairie.ademe.fr/304-caracterisation-des-transferts-de-pollution-de-l-exterieur-vers-l-interieur-des-etablissements-scolaires.html>
- <https://librairie.ademe.fr/air-et-bruit/4179-quelles-fournitures-scolaires-pour-une-meilleure-qualite-de-l-air-interieur.html>
- <https://librairie.ademe.fr/1753-ameliorer-la-qualite-de-l-air-dans-les-creches-les-maternelles-et-les-ecoles-elementaires-de-larochelle.html>
- <https://librairie.ademe.fr/urbanisme/1749-strategies-d-aeration-dans-les-ecoles-de-la-ville-d-aix-les-bains.html>
- <https://www.appa.asso.fr/la-documentheque/>
- <https://www.agirpourelair.fr/>
- <https://alliancequaliteair.fr/projet/publication-dun-guide-pratique-qualite-air-interieur/>

Innovation

- <https://www.airpl.org/rapport/note-methodologique-au-projet-de-qualite-de-l-air-sur-l-ile-de-nantes>
- <https://www.airpl.org/rapport/aireal-rapport-de-projet>
- <https://www.airpl.org/actualite/telechargez-l-app-naonair-la-qualite-de-l-air-en-temps-reel>
- <https://www.incubair.fr/>
- <https://www.atmonormandie.fr/article/les-odeurs-capitales>
- <https://www.airdams.eu/>

Agriculture

- <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/base-de-donnee-de-surveillance-de-pesticides-dans-l-air-par-les-aasqa-a-partir-de-2002/>
- <https://www.calameo.com/rennes-ville-et-metropole/read/00541623442010047bfb0>

Qualité de l'air dans les zones polluées

- <https://www.anses.fr/fr/system/files/AIR2016SA0068Ra.pdf>
- <https://planclimat.grenoblealpesmetropole.fr/actualite/133/17-guide-technique-qualite-de-l-air-dans-les-batiments-exposes-a-la-pollution-atmospherique.htm>
- https://www.atmo-auvergnerhonealpes.fr/sites/aura/files/content/migrated/atoms/files/vallier_catane_a4_brochure_qualite_airvf.pdf
- <https://librairie.ademe.fr/air/7720-analyse-de-l-efficacite-d-epurateurs-d-air-interieur-en-conditions-reelles-d-utilisation-dans-un-batiment-tertiaire.html>

Polluants émergents

- [https://www.anses.fr/fr/content/qualite-de-lair-ambient-lanses-preconise-la-surveillance-du-13-butadiene-et-un-suivi#:~:text=2018%204%20min-,Qualit%C3%A9%20de%20l'air%20ambient%-20%3A%20l'Anses%20pr%C3%A9conise%20la,PUF\)%20et%20du%20carbone%20suie](https://www.anses.fr/fr/content/qualite-de-lair-ambient-lanses-preconise-la-surveillance-du-13-butadiene-et-un-suivi#:~:text=2018%204%20min-,Qualit%C3%A9%20de%20l'air%20ambient%-20%3A%20l'Anses%20pr%C3%A9conise%20la,PUF)%20et%20du%20carbone%20suie)

REVUE DE PRESSE

On parle des Assises 2024 dans la presse et à la télévision ! Retrouvez notre revue de presse ci-dessous :

- **Article du Dauphiné Libéré « Qualité de l'air : il va falloir en faire plus »** publié le 15/10/2024
- **Article de France 3 « Grenoble est très bonne élève » : la pollution de l'air a diminué de moitié en quinze ans dans l'agglomération »** publié le 20/10/2024
- **Vidéo JT France 3 Alpes** - interview de Cécile Cenatiempo

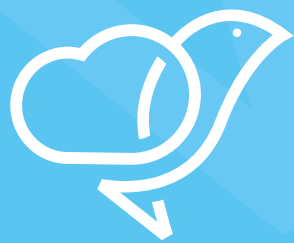
Le hashtag #MieuxRespirerEnsemble a été relayé à de nombreuses reprises par les élus,

agents et partenaires sur les réseaux sociaux X et LinkedIn. 3736 personnes touchées par le hashtag sur X et 3546 personnes touchées par les publications des Assises avec le hashtag sur LinkedIn.

Dans la continuité des Assises, un courrier va être envoyé au 1er ministre et une tribune sera transmise à la presse pour demander un meilleur soutien aux collectivités et un engagement fort de l'Etat.

Les prochaines Assises se dérouleront en 2026 sur un nouveau territoire. Un peu de patience !





ALLIANCE
DES COLLECTIVITÉS
**POUR LA QUALITÉ
DE L'AIR**

www.alliancequaliteair.fr